

**RE: Arrêt du projet de la révision allégée n° 1 du PLU de Richemont et invitation Réunion PPA**

Emmanuelle <[emmanuelle.wilhelm@moselle.fr](mailto:emmanuelle.wilhelm@moselle.fr)>

mardi 17 mars 2020 à 09:07 réception

À : 'Emilie AMES'

Cc : Atelier A4 (Benjamin CHARMETANT) , 'SUZZI Agnés (Cheffe d'unité) - DDT 57/SABE/DA/PU'

➡ vous avez transféré ce message

Bonjour,

Dans le cadre de la révision allégée du PLU de RICHEMONT, suite à envoi des pièces du projet de PLU pour réunion des personnes publiques associées du 27 avril 2020, je me permets de vous faire part des remarques ci-dessous, de façon à ce que le porteur de projet ait le temps d'y apporter une réponse.

Concernant l'inscription du **nouveau secteur Ng**, entre la RD953 et la RD60, **l'accès actuel** aux parcelles est situé à proximité de l'échangeur autoroutier, dans une zone où la RD953 est à 3 voies. **Il n'est pas du tout aménagé, ni adapté à la desserte d'une sablière qui devrait générer un trafic PL et des mouvements sécants.** Aussi, il convient que le **porteur de projet présente une réflexion** sur ce point, **AVANT validation du changement de destination.**

En vous remerciant d'avance pour l'intégration de ces éléments dans votre réflexion et en restant à votre disposition,

Cordialement,

Emmanuelle WILHELM  
Chargée de mission urbanisme durable

Conseil Départemental de la Moselle

DPAT / DITDD

17 quai Paul WILTZER

57000 METZ

Tél : 03 87 78 07 57

**De :** Emilie AMES [mailto:[emilie.a-mairie.richemont@orange.fr](mailto:emilie.a-mairie.richemont@orange.fr)]

**Envoyé :** mardi 10 mars 2020 15:58

**À :** WILHELM, Emmanuelle <[emmanuelle.wilhelm@moselle.fr](mailto:emmanuelle.wilhelm@moselle.fr)>

**Objet :** Arrêt du projet de la révision allégée n° 1 du PLU de Richemont et invitation Réunion PPA

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet de révision allégée de notre PLU, vous trouverez en pièces jointes le courrier s'y rapportant ainsi que la délibération arrêtant ce projet.

Ledit courrier tient également lieu de convocation pour la réunion d'examen conjoint qui se déroulera le Lundi 27 Avril 2020 à 14h30 en Mairie.

**RE: Arrêt du projet de la révision alléguée n° 1 du PLU de Richemont et invitation Réunion PPA**

EHRENFELD Julien &lt;jehrenfeld@cma-moselle.fr&gt;

mercredi 1 juillet 2020 à 17:33

2019-2020 révision alléguée

À : Emilie AMES

vous avez transféré ce message

Bonjour Mme AMES,

Etant pris sur un autre dossier, je ne pourrai pas être présent demain matin pour la réunion PPA concernant la révision alléguée du PLU de RICHEMONT. Merci d'excuser la CMA57 auprès de M. le Maire.

Après étude du dossier de révision alléguée qui nous ont été transmis, et qui vise à permettre l'exploitation en gravière des terrains en zone A1 situés entre la Moselle et les axes routiers, nous vous informons que celui-ci n'appelle pas de remarques particulières de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle.

Concernant la modification n°1 du PLU, dont les objectifs sont d'une part, la création de périmètres spécifiques pour les secteurs « Fronliole » et « Pépinville » afin de permettre des travaux ou extensions d'habitations et annexes, d'autre part d'ajouter un article en zone N1 permettant de réglementer hauteur / type des clôtures, et enfin de mettre à jour les règlements écrit et graphique suite aux dernières évolutions depuis la précédente révision du PLU, nous vous informons également que celle-ci n'appelle pas de remarques particulières de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle.

Je vous ferai parvenir dans les prochains jours les courriers écrits signés de notre Présidente correspondant à ces deux procédures.

Vous souhaitant une bonne fin de journée,

Bien cordialement,



Julien EHRENFELD  
Chargé de développement -  
Développement Territorial  
5 boulevard de la Défense - CS 85840  
57078 METZ CEDEX 3  
Ligne directe : 03 87 39 31 74  
Visitez notre site internet  
[www.cma-moselle.fr](http://www.cma-moselle.fr)

De : Emilie AMES <[emilie.a.ames.richemont@orange.fr](mailto:emilie.a.ames.richemont@orange.fr)>

Envoyé : jeudi 11 juin 2020 10:28

À : EHRENFELD Julien <[jehrenfeld@cma-moselle.fr](mailto:jehrenfeld@cma-moselle.fr)>

Objet : Arrêt du projet de la révision alléguée n° 1 du PLU de Richemont et invitation Réunion PPA

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet de révision alléguée de notre PLU et dans la mesure où la réunion d'examen conjoint prévue initialement le 27 Avril dernier a été annulée, nous vous proposons à présent une nouvelle date.

Vous trouverez en pièces jointes le courrier s'y rapportant ainsi que la délibération arrêtant ce projet.

Le dit courrier tient également lieu de convocation pour cette réunion qui se déroulera le Jeudi 2 juillet 2020 à 10h00 à la Salle des Fêtes Sécourt.

Enfin, je vous transmets ci-dessous le lien ainsi que les codes d'accès qui vous permettront de télécharger l'ensemble des pièces de ce projet :

<http://www.2d4dir-41.fr/telechargement-uv-4d4dir-41.html>

Identifiant :

PPARIC4055a4

Mot de passe :

inv4055ate

Aller dans le dossier « RIC.10 – Révision alléguée Richemont ».

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,

Emilie AMES, Mairie de Richemont.



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MOSELLE

Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/pt-094.03/2020  
Objet : Révision allégée n°1 PLU  
Commune : RICHEMONT  
Affaire suivie par : S. HISIGER

**Siège Social**

64 avenue André Malraux  
CS 80015  
57045 Metz cedex 01  
Tél. : 03 87 66 12 30  
Fax : 03 87 50 28 67  
Correspondant Email :  
accueil@moselle.chambagri.fr

**MAIRIE  
MONSIEUR ROGER TUSCH  
PLACE DE L'EGLISE  
57270 RICHEMONT**

Metz, le 27 mars 2020

Monsieur,

Par courriel reçu le 17 mars dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par votre commune pour procéder à la révision allégée n°1 de son PLU et je vous en remercie.

Le projet concerne la modification du périmètre d'exploitation des carrières.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

**LE PRESIDENT**

**Xavier LEROND**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 185 722 030 00011

APE 9411 Z

[www.cda-moselle.fr](http://www.cda-moselle.fr)



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

## Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : José LOUBEAU  
Tél. : 03 89 20 16 82  
Mail : j.loubeau@inao.gouv.fr

MAIRIE  
Monsieur le Maire  
Place de l'Eglise  
57270 RICHEMONT

Colmar, le 2 avril 2020

N/Réf : OR/SA/LET23.20

## Objet : PLU de la commune de RICHEMONT

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 9 mars 2020, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU de la commune de RICHEMONT.

La commune de RICHEMONT est située dans l'aire géographique de l'AOC « Mirabelle de Lorraine ».

Elle appartient également aux aires de production des IGP « Bergamote de Nancy » et « Mirabelles de Lorraine ».

Le projet de révision allégée n°1 du PLU de RICHEMONT vise à apporter quelques précisions ou corrections dans le règlement écrit et à modifier le périmètre des zonages autorisant l'exploitation de ressources du sous-sol (Ng et Nga) ainsi que des zonages agricoles et naturels impactés. Des échanges entre les zones agricole et naturelle sont opérés afin de limiter la réduction des surfaces exploitables. Ainsi, pour une surface totale des zones ouvertes à l'activité d'extraction qui passe de 61 à 74 hectares, avec une extension de la zone naturelle hors carrière (N) sur 3 ha, le projet induit une réduction totale de 16 ha du secteur agricole. Les espaces agricoles concernés sont des champs et prairies humides en zone inondable.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et les IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice,  
Et par délégation

Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 57

## INAO - Délégation Territoriale Nord-Est

SITE DE COLMAR  
12 AVENUE DE LA FOIRE AUX VINS - BP 81233  
68012 COLMAR CEDEX  
TEL 03.89.20.16.80. / TELECOPIE : 03.89.41.05.17  
www.inao.gouv.fr